



Châlons en Champagne, le 1<sup>er</sup> juillet 2009

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Procédé sans doute inhabituel, nous vous adressons ce courrier avant le conseil municipal du 2 juillet, car un des sujets à l'ordre du jour met tout simplement en péril l'avenir de la Foire de Châlons et des salons commerciaux organisés tout au long de l'année par l'UCIA.

Vous allez devoir prendre position sur la mise en œuvre d'une DSP pour gérer le futur Parc des Expositions.

Pour vous permettre de prendre votre décision en toute connaissance de cause, il nous apparaît indispensable de vous donner notre avis sur ce projet.

C'est légitime, puisque, comme vous le savez, l'UCIA organise la Foire de Châlons depuis 65 ans, ainsi que 8 à 10 autres salons répartis dans l'année. Les loyers payés par l'UCIA pour la location du Parc représentent 70 à 80% du chiffre d'affaire de cet équipement municipal.

La constance dans le succès de la Foire de Châlons peut vous laisser imaginer que cette incroyable réussite est facile à obtenir.

Ce serait une grave erreur d'interprétation. En réalité, les résultats de la Foire sont bien évidemment remis en cause chaque année. Chaque année, l'Equipe de l'UCIA doit remotiver plus de 700 exposants, l'ensemble des institutions politiques, économiques, sociales et syndicales, les associations de tous ordres, les organisateurs de concert et bien sûr plus de 200 000 visiteurs qui veulent profiter de cette extraordinaire manifestation. Il faut toute l'inventivité, le relationnel, la persévérance, la convivialité des équipes de l'UCIA pour proroger cette réussite, année après année.

Depuis l'origine, l'UCIA organise la Foire et les Salons avec pour seul objectif la réussite économique des entreprises locales qui sont exposantes ou prestataires lors de ces manifestations. Pour de très nombreuses TPE et PME locales, les enjeux liés à ces manifestations sont primordiaux.

Une des clés de la réussite de la Foire de Châlons, c'est la modicité des loyers demandés aux exposants, ce qui leur permet de rentabiliser leur présence sur la Foire et de s'en servir comme levier pour leur développement.

**Siège social et secrétariat :**

**4, rue Garinet - BP 36 - 51005 Châlons en Champagne CEDEX**

Tél. : 03 26 68 20 44 - Fax : 03 26 68 52 18 - e.mail : [ucia.chalons.en.champagne@wanadoo.fr](mailto:ucia.chalons.en.champagne@wanadoo.fr) - [www.foiredechalons.com](http://www.foiredechalons.com)

SAS UCIA Expos au capital de 37 000 € - SIRET 444 014 408 00011 - Code APE 749 J

En plus des retombées économiques pour les entreprises locales, la Foire génère des retombées phénoménales en termes de notoriété pour l'image de notre Ville. Vous en êtes bien sûr conscients.

Enfin, compte tenu de la proximité naturelle entre la Municipalité et l'UCIA, nous avons toujours facilité l'organisation d'événements ou d'expositions demandés par la Ville de Châlons.

Or, tous les paramètres de cette réussite sont purement et simplement remis en cause par le projet de DSP du Parc des Expositions.

Que se passera-t-il si la Foire et les Salons sont à l'avenir organisés par un groupe capitalistique ? Son seul objectif sera la rentabilité à court terme, sans se préoccuper de la vie économique locale.

La recette est simple :

- Augmentation des loyers pour les exposants
- Augmentation des tarifs d'entrées pour les visiteurs
- Suppression d'un certain nombre d'opérations événementielles coûteuses, comme les concerts, mais qui sont une autre clé de la réussite de la Foire de Châlons
- Remplacement des prestataires locaux par des prestataires nationaux ou internationaux, sans implication dans la vie économique locale
- Disparition des emplois en CDD qui ont permis à des centaines de jeunes Châlonnaises et Châlonnais d'effectuer leur 1<sup>er</sup> « job » au sein des équipes de la Foire et des Salons
- Disparition de toutes les manifestations et événements « non rentables » qui servent de vitrines incomparables à de très nombreuses associations locales.

Résultat : En très peu de temps, la Foire et les salons de Châlons perdront leur âme, perdront toute spécificité, rentreront dans la longue litanie des manifestations qui se délitent, n'attirant plus ni exposant, ni visiteur.

Autrement dit, la FOIRE DE CHALONS sera morte !

Est-ce là votre souhait ?

Soyons clairs, il ne s'agit pas d'un combat d'arrière garde pour préserver d'éventuels petits intérêts de boutiquiers locaux.

Non, il s'agit bien au contraire de préserver l'organisation de manifestations qui fonctionnent si bien sous leur forme actuelle qu'elles sont enviées partout ailleurs en France et qu'elles font la fierté de tous les Châlonnais.

Sur un autre plan, nous vous rappelons que depuis quelques mois, notre économie subit une crise sans précédent. Personne ne sait quand cette crise s'atténuera, mais tous les économistes sont d'accord sur le fait que plus de modestie s'impose dans le développement à venir.

Quelques soient leurs ambitions et leurs moyens, toutes les entreprises, mais aussi tous les ménages sont en train de réviser leurs projets d'investissement, largement à la baisse.

Nous pensons, comme l'immense majorité des acteurs économiques locaux, qu'il est indispensable que, pour les mêmes raisons, le projet de rénovation du Parc des Expositions soit de toute urgence réadapté.

Malgré le degré d'avancement du projet, n'est-il pas toujours préférable de savoir renoncer à temps, plutôt que de s'obstiner avec la quasi certitude de courir à la catastrophe ?

Les citoyens contribuables châlonnais le comprendront aisément et vous en seraient reconnaissants.

Enfin, que dire du projet de gestion concertée avec la Communauté de Communes d'Epernay, pour trouver un délégataire commun pour le MILLESIMUM et pour le Parc des Expos de Châlons ? La volonté est louable, mais la réalisation est tout aussi utopique que suicidaire. Mais posons nous la question : Pourquoi un si bel équipement, bien conçu et d'une taille raisonnable n'a réussi qu'à générer des pertes depuis son ouverture ? Et pourtant, les prévisionnels (établis par le même « programmiste » qu'à Châlons) prévoyaient monts et merveilles...

Quant à Reims, pouvons nous sérieusement penser que le projet de création d'un ZENITH serait abandonné par Madame le Maire, juste pour faire plaisir aux Châlonnais ?

En souhaitant pouvoir vous accueillir encore longtemps aux futures éditions des Foires et Salons de Châlons, dans un cadre rénové, mais raisonnable, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Les Co-Présidents,

François LEVY

Dominique PETITCOLIN